

9 février 2011

**Déclaration de S.E. M. Joseph Deiss,
Président de la 65ème Session de l'Assemblée Générale,
à l'occasion du débat thématique informel sur la réduction des risques
de catastrophe**

Monsieur le Secrétaire général,
Excellences,
Mesdames et Messieurs,

Soyez les bienvenus à ce premier débat thématique informel de la 65ème session de l'Assemblée générale. Je remercie particulièrement tous ceux d'entre vous qui ont fait un long voyage pour être ici aujourd'hui.

La réduction des risques de catastrophes est cruciale pour consolider les avancées dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et pour promouvoir le développement durable.

Nous assistons, à travers le monde, à une augmentation de la fréquence et de l'intensité des catastrophes naturelles aux conséquences tragiques en pertes de vies et de moyens de subsistance. Il y a les tremblements de terre, tel que celui en Haïti. Il y a les intempéries et les inondations, telles celles que viennent de connaître le Pakistan, le Brésil et l'Australie, pour ne donner que quelques exemples récents. Dans les pays en développement, où les infrastructures sont rares et les capacités à réagir sont faibles, ces événements frappent particulièrement durement les populations. Ce sont des années, voire des décennies de développement économique qui sont subitement anéanties. La destruction des écoles, des hôpitaux, des réseaux électriques perpétue le cycle du sous-développement, de la pauvreté et du manque d'autonomie.

En septembre dernier, lors de la réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale sur les objectifs du Millénaire pour le développement, chefs d'État et de gouvernement ont reconnu que la réduction des risques de catastrophes et le renforcement de la capacité de résistance à tous les types d'aléas naturels peuvent « avoir des effets multiplicateurs et accélérer la réalisation des OMD. » Ils ont aussi constaté que pour certains petits États insulaires en développement, les catastrophes naturelles sont un obstacle significatif sur le chemin du développement durable.

La réduction de la vulnérabilité aux risques naturels doit donc figurer en tête des priorités de la communauté internationale. Ceci demande un effort concerté de toutes les parties prenantes, depuis les gouvernements locaux jusqu'aux institutions financières internationales en passant par la société civile et le secteur privé.

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

En 2005, les États Membres ont fait un pas décisif en adoptant le Cadre d'Action de Hyogo pour des nations et des collectivités résilientes face aux catastrophes. Le Cadre de Hyogo fournit des orientations très claires pour renforcer la résilience et la préparation aux aléas en réduisant les facteurs de risque sous-jacents. Ce Cadre vise aussi à intégrer la réduction des risques de catastrophes dans les politiques de développement et de lutte contre la pauvreté.

La mise en œuvre du Cadre de Hyogo aux niveaux national, régional et global a bien progressé. Ceci est réjouissant. En revanche, les effets tardent à se faire sentir au niveau local. Il reste difficile d'atteindre les communautés les plus vulnérables et les plus pauvres avec les investissements et les soutiens institutionnels requis.

Ceci dit, il est encourageant que certains pays, comme le Chili, Cuba, le Japon et d'autres encore, aient adopté une approche de développement sensible aux risques. Leur expérience montre que les aléas naturels ne sont pas nécessairement synonymes de désastres. Le Bangladesh, l'un des pays les plus pauvres du monde, est parvenu à réduire l'impact des cyclones au moyen d'une meilleure préparation des communautés, des systèmes d'alerte précoce et un renforcement des mécanismes nationaux de planification et de coordination.

L'urbanisation rapide, conjuguée à la dégradation des écosystèmes et à la faiblesse des infrastructures, accroît encore la vulnérabilité des communautés aux aléas tels que les tremblements de terre et les ouragans. Les villes, qui se caractérisent par une forte densité d'habitants et d'activités économiques, doivent faire des efforts supplémentaires pour atténuer les risques de catastrophes. A cet égard, je salue la campagne menée par la Stratégie internationale de prévention des catastrophes 'Pour des villes résilientes'.

Notre objectif aujourd'hui, avec ce débat thématique, est de stimuler encore davantage la mobilisation de la communauté internationale en faveur de la réduction des risques de catastrophes.

Excellences,
Mesdames et Messieurs,

Je vous souhaite des échanges constructifs.